



Section Ardèche

**Déclaration de Solidaires Finances préalable à la 2^{ème} convocation du
comité hygiène et sécurité et conditions de travail
du 13 novembre 2015**

Madame la présidente,

Nous avons décidé de boycotter ce CHSCT en raison du contexte particulièrement préoccupant pour les finances publiques et ses agents.

Depuis des années, nous vous alertons sur la détérioration des conditions de vie au travail et cela ne se limite pas qu'aux seules conditions matérielles.

Ainsi, les 52 649 agents de la DGFIP qui ont répondu au questionnaire du baromètre social 2015, ont confirmé leur mal être et leurs attentes professionnels.

Depuis des années, la direction générale des finances publiques est dans l'œil du cyclone de tous les gouvernants : 34 000 emplois en moins depuis 2002, 1 200 trésoreries fermées, des réformes de structures en permanence, des abandons de missions.....

A côté de cela, l'absence totale de reconnaissance financière et la baisse des plans de qualifications (tableau d'avancement, liste d'aptitude) ne font qu'accentuer un sentiment de laisser pour compte pour les agents.

Nous avons toujours porté les revendications des agents et nous les avons toujours défendu sur tous les plans.

Mais aujourd'hui, avec la mise en place de l'aménagement du réseau des structures qui va voir de nouvelles fusions de services, de nouvelles fermetures de trésorerie, des transferts de missions, c'est une réforme extrême que la direction générale met en place.

Les faits sont là : chaque fusion, chaque restructuration, chaque regroupement a toujours eu pour but de faire disparaître des emplois.

Les agents ont bien perçu la finalité de cette réforme. Emplois en moins, missions remises en cause avec perte de repères professionnels.....

Depuis des années, le fonctionnaire est le bouc émissaire de la situation économique, du « surendettement » de l'Etat... Cela se traduit par une remise en cause des droits et garanties des agents (changement de certaines règles de gestion), par les évolutions portées au niveau de la fonction publique ou encore par les déclarations gouvernementales sur le temps de travail et sur l'avenir du statut général des fonctionnaires.

Depuis des années, nous dénonçons le semblant de dialogue social :

Que dire du dialogue social quand les différentes instances (CTL, CHSCT...) ne servent que de « chambre d'enregistrement » et qu'à alimenter un indicateur ?

Que dire du dialogue social quand la restructuration des postes est à l'ordre du jour de ce CHSCT alors que ces restructurations ont été actées par les ministres ?

Que dire du dialogue social quand la majorité des organisations syndicales votent « contre » le projet de protocole PPCR « parcours professionnel carrière rémunération » et que nos ministres passent outre et décident de l'appliquer ?

Depuis des années, les directeurs se cachent derrière le discours systématique « There Is No Alternative » pour appuyer leurs décisions...

Nous pourrions reprendre à notre compte le discours de Jean Jaurès à la Chambre des députés le 19 juin 1906 :

« Oui, ~~monsieur le ministre~~ madame la présidente, la violence, c'est chose grossière, palpable, saisissable chez les ~~ouvriers~~ agents des finances : un geste de menace, il est vu, il est noté. Un acte de brutalité, il est vu, il est retenu. Une démarche d'intimidation est saisie, constatée, traînée devant les juges.....

..... Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité ~~d'un conseil d'administration~~, d'un conseil des ministres ou d'un comité de direction, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclats de voix, comme des diplomates, ils décident....

....Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'~~ouvrier~~ agent des finances apparaît toujours, est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière ~~des grands patrons, des grands capitalistes~~, des ministres et des directeurs, elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité ».

Notre boycott s'inscrit donc dans le cadre de la défense de nos revendications, des actions engagées cet automne et du boycott des CTR et groupes de travail de la DGFIP. Faute de réponse satisfaisante, nous sommes déterminés à aller plus loin dans notre démarche.